



Sections du Morbihan

Déclaration liminaire au CTPL du 12 mars 2009

Monsieur le Président,

Face à un gouvernement qui ne connaît que le passage en force comme méthode de dialogue social pour mener des réformes anti-sociales, les salariés du public comme du privé se sont fortement mobilisés le 29 janvier.

Cette journée de grèves et de manifestations, appelée dans l'unité par toutes les organisations syndicales, a été un succès incontestable dans l'ensemble des secteurs professionnels.

La mobilisation populaire du 29 janvier a répondu aux attentes des salariés, en particulier pour la défense de l'emploi, du pouvoir d'achat et le refus des licenciements.

Les centaines de milliers de manifestants, partout dans le pays, ont exprimé leur refus de payer les pots cassés d'un système économique profondément en crise.

M. SARKOZY n'ose plus parader en prétendant que, sous son règne, les grèves ne se voient plus !

Au ministère des Finances, mobilisation exceptionnelle :

60% d'agents grévistes dans la filière fiscale et 49% d'agents grévistes dans la filière gestion publique ont exigé un changement de politique économique, sociale et financière pour toute la société.

Ils ont aussi réclamé de profonds changements dans leurs conditions d'agents des Finances Publiques.

Dans le Morbihan également, ce 29 janvier fera date: 20 000 manifestants à Lorient, 12 000 à VANNES et 2 800 à Pontivy.

Il en va à la DGFIP du Morbihan comme ailleurs: 63,92% d'agents ex DGI et 59,35% d'agents ex DGCP étaient en grève ; 23 trésoreries sur 32 étaient fermées de jour-là.

Les agents des Finances étaient également présents comme jamais dans les manifestations départementales.

Les chiffres communiqués démontrent que tous les services étaient mobilisés dans cette journée d'action car tous sont touchés par les suppressions d'emplois, les salaires bloqués, les garanties collectives attaquées, les restructurations qui lament nos missions de service public et dégradent nos conditions de vie au travail.

Dans ce contexte, les CTP sont re-convoqués pour nous informer de la mise en place des **SIP** dans le département.

SUD TRESOR reste fermement opposées à la fusion des directions DGI et DGCP et des réformes qui la suivent !

C'est une réforme purement politique (RGPP) de démantèlement des services publics !

La Révision Générales des Politiques Publiques est un véritable plan social dans la fonction publique dont le SIP est le 1er chantier à la DGFIP. Ce plan se traduit par des suppressions massives d'emplois, par des concentrations et des fermetures de services et le tout sous couvert « d'efficience »!

Demain, il se traduira par des licenciements (projet de loi sur la mobilité) pudiquement appelés « mises en disponibilité d'office ».

Pourtant, pour la DG, tout va bien et son calendrier effréné se poursuit comme annoncé.

Les annonces d'un prochain point d'étape en juillet, le décalage et le report des opérations prévues correspondent non seulement à une impréparation certaine, mais aussi à une manœuvre dilatoire : en aucun cas il ne s'agit de prendre en compte notre demande d'approfondissement du dialogue social ou encore la prise en compte effective de la réalité sur le terrain.

La DG persiste dans son aveuglement, alors que toutes les remontées des SIP en préfiguration et de tous les autres services montrent que ça ne fonctionne pas, que les charges de travail sont déjà trop lourdes partout, que les « renforts » censés aider les mises en place de SIP (notamment l'EMR équipe mobile de renfort) amputeront les moyens des autres structures et missions (trésoreries).

Nous sommes loin des engagements de M. Parini qui prétendait s'engager à solutionner les problèmes identifiés sur les 12 SIP préfigurateurs !

Pour le Morbihan , subissant la politique destructrice menée au plan national, les agents du département ont dû faire face à un rythme effréné de réformes empilées et précipitées (mise en place des SIE, des PCE, des pôles de recouvrement et d'enregistrement, fusion CDI-CDIF, accueil commun DGI-DGCP...).

Dans un contexte de suppressions d'emplois (79 suppressions nettes entre 2005 et 2009 – 31 dgi et 48 dgcp -) subies de plein fouet par les agents, ces restructurations ont été menées tambour battant sans la moindre prise en compte des revendications des personnels et de leurs représentants syndicaux.

Pour toutes ces raisons , les conditions ne sont actuellement pas réunies pour que soient mis en oeuvre vos projets , qu'il s'agisse des SIP, de l'accueil fiscal de proximité, du pôle de recouvrement spécialisé, et de la caisse unique.

Vous présentez votre projet une nouvelle fois à marche forcée, sans écouter les personnels : vous participez ainsi et êtes responsable localement de la mise à mal du service public, des services et des agents !!!

Nous avons également pris acte que le dialogue social se réduit à une simple information des représentants des personnels, et que vous ne nous laissez aucun espace de discussion ni de négociation notamment sur la mise en place de cette réforme.

Vous allez nous expliquer le bien fondé de la réforme, nous allons vous exprimer le sentiment et les revendications des agents.

AURAY, des conditions de travail encore dégradées et des charges de travail supplémentaires occultées par l'administration:

- Contrairement à ce que vous pouvez affirmer haut et fort, le rapprochement CDI-CDIF est loin d'être absorbé par les agents, et ceux ci témoignent encore d'une vraie difficulté pour aborder, de front, et la mission fiscale et la mission foncière.

malgré ces difficultés, que vous connaissez, vous n'avez pas hésité à vanter les mérites d'une formation SIP (découverte des métiers de chacun) dans le seul but de rassurer les agents ; en fait : formation au rabais, qui a exaspéré les agents, encore une fois pris pour des «cobayes »!.

Dans un contexte de suppressions d'emplois, et vu le faible nombre d'emplois transférés du Trésor vers les SIP , il ressort des discussions nationales que le seul renfort proposé pour absorber la charge supplémentaire de travail dans les futurs SIP est le recours à des « Équipes Mobiles de Renfort ».

Cette mesure ,très insuffisante, et loin de répondre aux réelles attentes des agents , confirme notre revendication d'emplois en nombre suffisant pour garantir le meilleur exercice des missions dans les deux filières.

Aucune référence à cette organisation n'est évoquée dans les documents fournis pour ce CTP ; il est impératif que les agents aient connaissance des décisions prises sur ce point, et nous demandons que la Direction les informe rapidement.

Il est également certain que la solidarité réclamé entre collègues du SIP se transformera rapidement en polyvalence obligatoire, avec en plus le maintien du recouvrement de la TP pendant la période transitoire ; l'accroissement des charges est inévitable pour tous les agents, et la dégradation des conditions de travail va s'amplifier.

Campagne impôt sur le revenu, campagne TF, recouvrement, **le SIP ce sera période rouge en permanence.**

Élément supplémentaire, le choix de la date du 1er avril, juste avant la campagne IR n'est pas la plus propice compte tenu de la charge énorme de travail à cette période de l'année. Nous demandons le report de la mise en place du SIP d'Auray.

Les agents d'Auray, confrontés aux difficultés d'exercice de leurs missions, aux restructurations continues, à la pression incessante, à la dictature des indicateurs et tableaux de bord en tous genres, sont désabusés de n'avoir jamais été écoutés par la Direction , se sentent abandonnés, et expriment massivement leur ras-le-bol devant leur situation.

Vous mesurez ainsi , Monsieur le Président, les dégâts occasionnés par les décisions que vous vous empressez d'appliquer sans réelle concertation.

PONTIVY et PLOERMEL , une installation différée mais des problèmes identiques :

Les agents de Pontivy et Ploërmel seront confrontés aux mêmes difficultés que les agents d'Auray, et portent les mêmes revendications en termes d'emplois, de polyvalence , de formation.

La fusion CDI/CDIF n'est pas non plus absorbée et les agents se plaignent de manquer de temps pour accomplir l'ensemble de leurs missions.

Beaucoup d'interrogations subsistent sur la mise en place des SIP ainsi que sur la mise en place des Hôtels des Finances notamment sur la formation à l'accueil commun et la charge supplémentaire induite par cette nouvelle organisation.

Le transfert d' 1,5 agents au SIP de Ploërmel sans cadre A est très largement insuffisant pour un bon accomplissement de la mission, les agents craignent la polyvalence immédiate et obligée.

CAISSE UNIQUE : une nouvelle vitrine !

Sous prétexte d'une plus grande lisibilité pour les contribuables, vous procédez au mélange des genres entre contribuables professionnels et particuliers, sans vous préoccuper des difficultés de fonctionnement pour les agents et des charges nouvelles engendrées par cette organisation.

En matière comptable, ces modalités créent des opérations et des liaisons supplémentaires, complexifiant les échanges entre les services.

En matière d'accueil du public, cette organisation se traduit par un accroissement du nombre de contribuables reçus dans cette structure d'accueil. Les configurations des accueils CDFP ne permettent pas tous d'accueillir dans de bonnes conditions tous les contribuables ; on peut malheureusement prévoir de longues files d'attente... ainsi, à Auray, malgré une étude ergonomique établie suite à une demande des organisations syndicales dans le cadre global de l'accueil, vous ne tenez pas compte des préconisations notamment pour la mise en place de la caisse unique :

- organiser la confidentialité
- diminuer la promiscuité dans la file d'attente
- affecter plus d'espace à l'accueil car le manque de place pour le public est avéré
- accéder à la lumière naturelle pour les agents d'accueil
- améliorer l'acoustique

Nous demandons que la Direction tienne effectivement compte de ces préconisations, et mette en oeuvre les travaux nécessaires pour assurer un accueil de qualité à destination des nombreux contribuables, pour garantir de meilleures conditions de travail aux agents affectés à la caisse commune et à l'accueil commun. Il n'est pas nécessaire d'attendre un éventuel cadrage national sur ce sujet pour engager immédiatement ce type de réalisations.

Alors que vous mettez en avant un meilleur service à l'usager par la création de la caisse unique, vous mettez en place des serveurs vocaux dans les 3 premiers SIP du Morbihan qui détériorent le service public et déshumanisent l'accueil téléphonique : décidément, vous n'êtes pas à une contradiction près !

Trésoreries de proximité : la mission fiscale, grande absente de vos préoccupations et des documents de travail présentés pour ce CTP.

Vous prétendez assurer un meilleur service à l'usager en développant la mission fiscale dans les trésoreries de proximité.

Nous continuons d'affirmer que les trésoreries de proximité ne pourront pas assumer la charge de travail supplémentaire liée à cette mission, créant ainsi une inégalité de traitement du citoyen entre les zones rurales et les zones urbaines du département.

Futures règles de gestion : flou entretenu

Le flou est de mise concernant les règles de gestion appliquées aux agents affectés au sein des SIP. Il est à craindre que des agents de l'ex-DGCP, en charge du recouvrement, soient obligés d'intégrer le SIP contre leur gré et que des agents de l'ex-DGI ne puissent pas en sortir «pour assurer la continuité du service ».

Quid également du blocage de 2 ans? L'administration fait valoir le droit de retour garanti, mais pour aller où? Les premiers concernés ne pourraient réintégrer leur filière d'origine qu'en avril 2011, date à laquelle nous serons en pleine fusion des corps.

La promesse d'un droit de retour se trouve donc complètement vidée de son sens.

Nous restons vigilants sur les règles appliquées et les garanties statutaires des agents.

Quant à l'harmonisation indemnitaire initialement promise, la réalité sera une harmonisation au moindre coût et pour un minimum d'agents. Encore une fois le ministre ne répond pas aux attentes des personnels, sauf pour certains qui ont obtenu une harmonisation plus que rondelette!

La technicité de tous les agents ne cesse d'augmenter, la revendication d'une revalorisation indiciaire pour tous est plus que jamais justifiée et légitime.

Enfin, les nouvelles formes de management et les évolutions de l'organisation du travail dans notre administration s'avèrent porteuses de nouveaux risques. Cette organisation combine polyvalence, répétition des tâches, normes de qualité et fortes contraintes de rythme. La méfiance et la défiance envers les agents et parfois leur encadrement immédiat devient la règle.

Les réformes en cours découragent tous les agents, le terme de «déqualification» est de plus en plus employé.

Ces nouvelles organisations les exposent à un stress accru qui peut aboutir à de multiples troubles de santé.

L'évaluation- notation, la gestion des agents à travers la mise en place de tableaux de suivi individualisés (qui mettent en concurrence les agents) et l'instauration de la rémunération au mérite participent à la dégradation des conditions de travail des agents et sont dangereuses pour notre service public.

Pour toutes les raisons évoquées dans cette déclaration, les représentants du SUD Trésor ne siègeront pas à ce comité.

Nous vous laissons, Monsieur le Président, la responsabilité de la mise en place de cette réforme, et de la dégradation des conditions de travail des agents.

Quant à nous, nous choisissons de continuer à défendre les garanties individuelles et collectives des agents de la DGFIP, à porter les revendications des personnels, et à nous inscrire, ensemble, dans toutes formes d'actions pour la défense des salariés du public et du privé face aux attaques incessantes du gouvernement.

En conclusion,

nous réaffirmons notre opposition à vos projets et exigeons une réponse aux revendications des personnels.

Il faut maintenant ouvrir d'urgence des négociations sur:

- > L'arrêt de la politique de suppressions d'emplois,
- > L'augmentation significative de la valeur du point d'indice et la réévaluation de la grille indiciaire,
- > Le retrait des projets porteurs de reculs pour la population et les fonctionnaires,
- > La préservation et l'amélioration des garanties collectives.

Ces revendications seront portées dans la journée de mobilisations et de grèves du 19 mars prochain, et nous serons résolument engagés dans toutes les actions pour nous faire entendre.

